

AVIS DE MOTIONS

M. *Cardin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il acquis, à Saint-Joseph de Sorel, la propriété McCarthy, sur laquelle est établi le chantier du gouvernement?
2. Dans l'affirmative, quel prix d'achat a été payé ou fixé?

M. *Léger*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il demandé, pendant les années 1918 ou 1919, des soumissions pour l'achat des poteaux téléphoniques destinés à la ligne des téléphones entre Pointe-au-Sapin et Kouchibouguac Beach, Nouveau-Brunswick?
2. Dans l'affirmative, a-t-on affiché les avis demandant les soumissions, dans le comté de Kent?
3. Dans la négative, où a-t-on affiché les avis?
4. A-t-on accepté la plus basse soumission?
5. Quel est le nom de l'entrepreneur?

M. *Brouillard*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Une demande a-t-elle été faite par M. Arthur Cartier, de Saint-Cyrille, comté de Drummond, soldat rapatrié du 47^{me} bataillon (629902), en vue de se prévaloir des dispositions de la Loi de l'établissement des soldats sur les terres?
2. Dans l'affirmative, quelle réponse a-t-on faite à sa demande?
3. Le gouvernement sait-il que ledit soldat Arthur Cartier a passé treize mois dans les tranchées, a été blessé au combat, et est demeuré cinq mois dans un hôpital avant d'être honorablement libéré?

M. *Robb*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les sommes qui établissent la différence entre \$2,907,669,041.50 et \$1,670,263.52, donnés comme dette brute et dette nette du Canada, respectivement, dans une réponse à une question, publiée dans le Hansard du 25 septembre 1919?
2. Quelles sont les sommes de la dette en bons dus par le Canada, et payables au Canada, aux Etats-Unis, et en Grande-Bretagne, le 31 août 1919?
3. Quelle est la somme de l'intérêt payable chaque année sur la dette signalée dans la question 2?
4. Quelle est la somme totale de la dette de la *Canadian National Railway Company*, sur laquelle l'intérêt était payable le 1^{er} août 1919?
5. Quelle est la somme de l'intérêt payable chaque année sur la dette signalée dans la question 4?
6. Quelle est la somme de la dette flottante pour laquelle un emprunt de \$300,000,000 est actuellement demandé?
7. Quelles sont les fins auxquelles ledit emprunt de trois cent millions doit être affecté comme règlement?
8. La dette de la *Canadian National Railway Company* est-elle comprise dans l'état de la dette brute donnée dans la réponse à une question le 25 septembre 1919?

Le *ministre de la Justice*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant le Code criminel."

Sir *George Foster*—Lundi prochain—Que mercredi, le 8 octobre, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à trois heures p.m., et que les séances ces jours-là seront sous tous rapports, régies par les mêmes règles qui s'appliquent aux autres jours de séance.